



Titre de la communication: Suivi communautaire des ressources en eau à travers les relais communautaires

Session:

Boubié Léonard 1^{er} Jumeau BATIONO
Directeur Général de l'Agence de l'Eau du Gourma

Durée max présentation : 15mn
Nbre diapos max : 12

Splendid Hotel. 28,29,30 Novembre 2023, Ouagadougou, Burkina Faso



Plan de présentation

I. Problématique

II. Objectifs

III. Mise en œuvre et mesures prises

IV. Résultats atteints

V. Leçons apprises

VI. Recommandations pour une mise en échelle

I. Problématique

- La gestion de l'eau renvoie à la manière et aux mécanismes qu'on met en place pour valoriser, protéger, suivre et réglementer l'exploitation pour que la ressource en eau soit le plus durable possible.
- Cependant, pour nos communautés force est de constater que tout se ramène à l'approvisionnement en eau potable et que le réflexe pour la protection de la ressource et son exploitation rationnelle n'est pas systématique. En fait, seule importe pour la plupart des usagers l'utilisation de l'eau.
- Par conséquent, Les communautés demeurent vulnérables face au changement climatique et à l'accroissement de la demande du fait de la diversification des usages.
- Pour changer de paradigme de sorte à impliquer davantage les communautés dans la gestion et la prise de décision pour une gestion durable des ressources en eau , l'approche de sécurisation des ressources en eau se présente comme une solution appropriée qui se définit comme *“Un accès suffisant à l'eau (quantité et d'une qualité) pour répondre aux besoins humains fondamentaux, aux moyens d'existence à petite échelle et aux services écosystémiques locaux, assortie d'une bonne gestion des risques de catastrophes liées à l'eau ”*

I. Problématique

- Ainsi, les particularités de cette approche sont :
 - Promotion de l'accès à l'eau
 - Accent sur les moyens de subsistance
 - Centré sur l'échelle locale
 - Prise en compte de l'écosystème
 - Prise en compte des risques/menaces
- C'est au regard de tout ce qui précède que l'Agence de l'eau du Gourma dans le cadre du Projet « Renforcement des capacités des agences de l'eau du Gourma et du Liptako et des CLE pour une gestion rationnelle, concertée, et durable des ressources en eau » a décidé de la mise en place de relais communautaires pour le suivi communautaire des ressources en eau dans le sous bassin pilotes du Comités Locaux de l'Eau (CLE) Sirba Amont.

II. Objectifs

- Le concept de relais communautaire fait référence à des volontaires identifiés, formés et équipés dans une localité pour le suivi des ressources en eau. Pour ce qui est de l'initiative, il s'agit de 24 villages identifiés dans le sous bassin Sirba Amont
- L'objectif principal de l'initiative est d'identifier des relais communautaires dans les localités/villages, et de les outiller pour le suivi des ressources eau.
- Les objectifs spécifiques sont :
 - gérer les données sur les ressources en eau (les relais communautaires ont été dotés de cahier d'enregistrement) ;
 - animer le cadre de dialogue au niveau village (relais communautaires bénéficient d'accompagnement des membres de la Commission de Programmation, d'Animation et de Suivi (CPAS) du CLE après chaque saison pluvieuse pour traiter les données, en faire une représentation graphique et procéder à la restitution lors d'une assemblée générale villageoise);
 - partager les informations et les connaissances (les relais sont chargés de mettre à la disposition des membres de la CPAS les données enregistrées) ;
 - sensibiliser les communautés (les relais sont les vecteurs d'information obtenues auprès du CLE ou des Agences de l'eau. Ils participent à la conscientisation de leur communauté par des messages d'interpellation et des conseils).

III. Mise en œuvre et mesures prises

- Avant d'identifier les relais communautaires et les former pour le suivi des ressources en eau, une formation a été initiée à l'endroit de cadres de l'Agences de l'eau du Gourma, de membres de la CPAS qui sont des commissions composées des agents des services techniques en charge de l'eau, de l'agriculture, de l'élevage, de l'environnement et de membres du bureau du CLE concernés.
- Cette formation devait permettre à ces différents participants de :
 - Comprendre l'approche sécurisation des ressources en eau et la démarche de désignation des relais communautaires ;
 - Distinguer les différents instruments de suivi des ressources en eau ;
 - Implanter un pluviomètre paysan ;
 - Faire la lecture sur un pluviomètre ;
 - Utiliser une sonde électrique ;
 - Comprendre l'utilisation des fiches de collecte des données pluviométriques et piézométriques ;
 - Tracer la représentation graphique des mesures ;
 - Interpréter les données collectées



IV. Résultats atteints

- L'initiative a permis d'engranger les résultats suivants :
 - la tenue d'une assemblée générale de désignation au cours desquelles les communautés sont sensibilisées sur la nécessité d'une bonne gestion des ressources en eau et les critères d'identification des volontaires sont présentés afin qu'elle puisse désigner en son sein deux volontaires. La parité entre homme et femme étant un critère prioritaire dans l'identification des relais communautaires ;
 - l'identification de 48 relais communautaires dont 24 femmes dans 24 villages des sous bassins pilotes dans l'espace de compétence de l'Agence de l'eau du Gourma ;
 - le renforcement des capacités et l'équipement des relais communautaires pour le suivi des ressources en eau. A cet effet, 9 membres de la CPAS et 3 membres du bureau du CLE ont été formés sur les techniques d'implantation de pluviomètre et d'interprétation des données au cours de quatre (04) sessions de formation. Ce qui leur a permis d'accompagner les relais dans l'implantation des pluviomètres et leur formation sur les techniques de lecture et d'enregistrement. Le projet a également organisé deux (02) sessions de formation de 48 relais communautaires sur les techniques de suivi des ressources en eau, la GIRE et le changement climatique. Ces sessions leur ont permis de mieux appréhender l'importance de leur rôle dans le contexte du changement climatique.

IV. Résultats atteints

- Tableau : Synoptique de la chaîne de responsabilité et de collaboration des acteurs dans le suivi des ressources en eau

La synergie entre les relais communautaires, le Comité Local de l'Eau et l'Agence de l'eau dans ce système de suivi communautaire des ressources en eau est indiqué dans le tableau ci-après :

Rôle/Responsabilité par acteur	Collecte	Traitement	Partage
Relais communautaire	Données brutes du village <ul style="list-style-type: none"> • Pluviométrie • Piézométrie 	Synthèse des données du village sous forme de : <ul style="list-style-type: none"> • Tableau • Courbes 	<ul style="list-style-type: none"> • Restitution en AG villageois • Validation des recommandations • Transmission des données et recommandations au CPAS
CPAS du CLE	<ul style="list-style-type: none"> • Compilation des données des 25 villages • Supervision des relais 	<ul style="list-style-type: none"> • Synthèse des données des 25 villages, analyse et recommandation pour l'espace du CLE • Appui aux relais 	<ul style="list-style-type: none"> • Partage des analyses et recommandations avec le bureau du CLE • Appui aux relais
Bureau du CLE	<ul style="list-style-type: none"> • Certification des données 	<ul style="list-style-type: none"> • Validation des recommandations 	<ul style="list-style-type: none"> • Partage des données et des recommandations avec l'Agence de l'eau & WaterAid/AEDE
L'Agence de l'eau	<ul style="list-style-type: none"> • Compilation des données de l'ensemble des CLE • Base de données 	<ul style="list-style-type: none"> • Synthèse des données des CLE, analyse et recommandation pour l'espace de l'Agence (CB) 	<ul style="list-style-type: none"> • Partage des données et recommandation avec les acteurs de l'espace (Web, SADGIRE, ...)

IV. Résultats atteints

- Les données collectées et les informations produites dans le cadre du suivi des ressources en eau par les relais communautaires sont utiles pour des décisions dans plusieurs domaines dont notamment pour la production agricole, l'élevage et la gestion des risques de catastrophe. Quelques décisions liées aux informations fournies par le suivi de la pluviométrie sont données dans le tableau ci-après par domaine :

- Tableau : Informations sur quelques bénéfices du suivi communautaire des ressources en eau dans trois domaines

Dans le domaine agricole	Dans le domaine de l'élevage	En matière de gestion des risques
<ul style="list-style-type: none"> Le début et fin des pluies permet d'ajuster le calendrier agricole Le début des pluies déclenche la période de labour La durée de la saison des pluies joue sur le choix de la variété, la maturité et le rendement La pluie utile indique la période de semis Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> Le début et la fin des pluies renseignent sur le calendrier de la transhumance Le cumul pluviométrique alerte sur le remplissage des réservoirs Etc. 	<ul style="list-style-type: none"> Les fortes pluies déclenchent l'alerte pour les risques de catastrophe La durée des poches de sécheresse alerte sur la probabilité de crise alimentaire Le cumul pluviométrique annuel alerte sur le faible remplissage des réservoirs Le cumul pluviométrique annuel alerte sur les risques de conflit d'usage Etc.

V. Leçons apprises

- Le système communautaire de suivi des ressources en eau mis en place est au stade embryonnaire. Pour ce faire et compte tenu du caractère bénévole de la charge de relais communautaire, un accompagnement intense est nécessaire après la fin du projet. C'est sur la durée que les bénéfices réels du système apparaîtront pour les communautés, pour les CLE et pour l'Agence de l'eau.
- En outre, le module sur le suivi des eaux souterraines n'a pas pu être enseigné aux relais communautaires. Cependant, les membres de la CPAS ont été formés pour l'encadrement des relais en la matière.
- La dégradation de la situation sécuritaire de ces dernières années a affecté le suivi et l'accompagnement des relais par les membres de la CPAS

VI. Recommandations pour une mise à l'échelle

- Au regard du caractère embryonnaire du système de suivi communautaire mis en place, il y a lieu de prévoir un mécanisme de motivation des relais communautaires afin de rendre l'initiative durable et bénéfique pour les communautés, pour les CLE et pour l'Agence de l'eau.
- Maintenir et renforcer la synergie entre la Direction des Etudes et de l'Information sur l'Eau (DEIE) de la Direction Générale des Ressources en Eau (DGRE) et la Direction Générale de l'Agence de l'eau dans le domaine du renforcement de la connaissance de la ressource en eau de l'espace de compétence du Gourma et la prise en compte des données qui seront générées par le système communautaire dans le système national.

Merci de votre attention

Plus d'information

Site web : WWW.eaugourm.bf

Adresse email : info@eaugourma.bf